

Rapport public Parcoursup session 2025

Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres (47317)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres (47317)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	57	39	39	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres (47317)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	45	30	30	4	80 %
			Masculin	12	9	9	1	20 %
			Total	57	39	39	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres (47317)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	4	0	0	0	0 %
				AB	12	9	9	0	0 %
				B	9	6	6	4	100 %
				TB	13	13	13	0	0 %
				TBF	6	6	6	0	0 %
				Total	44	34	34	4	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	4	4	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	1	1	1	100 %
				Total	11	5	5	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres (47317)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	36	29	29	3	60 %
			En réorientation	8	5	5	1	20 %
			Non scolarisés	3	1	1	1	20 %
			Scolarité étrangère	10	4	4	0	0 %
			Total	57	39	39	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales / Lettres - LLCER Italien - Lettres (47317)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des candidats durant les années précédentes	Bulletins de notes de 1ère et Terminale, notes du Bac, le cas échéant notes obtenues dans le supérieur dans les matières littéraires (Histoire-Géographie, Philosophie, tout particulièrement en Français), langues vivantes (tout particulièrement la langue de la licence visée) et langues anciennes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un très bon niveau en langue française et en langue italienne (niveau B2 minimum) ; disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter et de construire un raisonnement; pouvoir travailler e façon autonome et organiser son travail, seul ou en autonomie.	Bulletins scolaires et résultats d'épreuves au baccalauréat ou diplômes étrangers. Projet de formation motivé. Fiche avenir.	Essentiel
Savoir-être	Implication et autonomie dans le travail	Appréciation des bulletins de notes de 1ère et Terminale.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation demandée, motivation, clarté du projet expliqué et lien avec le parcours qui précède	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, milieu associatif, sportifs de haut niveau, pratiques artistiques, demande de réorientation motivée	Fiches Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers non classés correspondent à des candidatures ne présentant pas le niveau requis pour réussir dans la formation. Il s'agit principalement de dossiers témoignant d'un niveau trop faible en lettres et/ou en langues. Par ailleurs, les dossiers ne justifiant pas d'un niveau minimal B2 en italien n'ont pas été retenus, ce niveau constituant un prérequis indispensable pour suivre efficacement les enseignements proposés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a fondé son classement sur une évaluation pondérée des résultats académiques. Une importance particulière a été accordée aux résultats en lettres et en langues vivantes, qui ont été déterminants dans l'appréciation du niveau des candidats. Les notes obtenues dans les matières à dissertation (histoire, philosophie, etc.) ont également été prises en compte, de manière complémentaire, afin d'affiner l'évaluation générale du profil. Les dossiers issus d'établissements étrangers ont fait l'objet d'un examen individualisé pour garantir une appréciation équitable. Les candidatures en réorientation ont été étudiées au cas par cas, notamment à travers la lettre de motivation, permettant d'évaluer la cohérence du projet de formation. Les éléments qualitatifs, tels que les appréciations relatives au savoir-être, à l'assiduité ou à la participation, ainsi que la motivation exprimée dans le projet de formation motivé, ont également été pris en compte. Les engagements, activités et centres d'intérêt ont pu être valorisés lorsque plusieurs dossiers présentaient un niveau académique comparable.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est impératif d'être bien informé sur la formation et le contenu des cours, d'être aussi exhaustif que possible, notamment en fournissant tous les documents possibles dans le cas où l'on n'a pas suivi un cursus secondaire en France. Il est aussi impératif d'expliquer aussi précisément que possible le projet en cas de réorientation. Enfin, il appartient aux candidats n'ayant pas suivi de cours d'italien lors de leur cursus secondaire de fournir tout justificatif permettant à la commission d'apprécier leur niveau réel d'italien.

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,
Président de l'établissement Sorbonne université